



Dans les académies talmudiques on étudie généralement en binôme pour confronter ses opinions et ses intuitions.

Débats et conclusions

La Tora livrée à l'interprétation

La Tora ne ressemble n'est ni un essai philosophique ni un code juridique. Son enseignement doit être déchiffré à l'aide d'interprétations, d'analyses et de débats.

תלמוד ירושלמי סנהדרין פרק ד הלכה ב

א"ר ינאי אילו ניתנה התורה חתוכה לא היתה לרגל עמידה מה טעם וידבר ה אל משה אמר לפניו רבונו של עולם הודיעני היאך היא ההלכה אמר לו אחרי רבים להטות רבו המזכין זכו רבו המחייבין חייבו כדי שתהא התורה נדרשת מ"ט פנים טמא ומ"ט פנים טהור.

Talmud de Jérusalem Traité Sanhédrin Chapitre 4 alinéa 2

Rabbi Yanai a dit: si la Tora avait été donnée tranchée (sous forme de conclusions) nous n'aurions pu nous tenir dans ce monde. La raison en est : Moïse dit à Dieu: Maître du monde, fais-moi savoir comment fixer la Hala'ha (conclusion juridique) ? Il lui dit: il faut suivre la majorité, si l'avis majoritaire l'innocente, ils l'ont innocenté. Si l'avis majoritaire le condamne, il est condamné. Cela, afin que la Tora soit livrée à l'interprétation, quarante-neuf aspect de l'impureté et quarante-neuf aspect de la pureté.